

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2023



2023 : année des 40 ans de l'association

- 1. En 2023 un environnement toujours aussi foisonnant, potentiellement « porteur » pour E&I**
- 2. Un bref aperçu des activités proposées par l'Association à ses adhérents et sympathisants en 2023**
- 3. La communication**
- 4. Les adhérents, la gouvernance et les moyens de l'association**
- 5. Bilan et perspectives**
- 6. En guise de conclusion**

Rapport moral et d'activité de l'année 2023



« Des missions et une raison d'être plus que jamais d'actualité »

Geoffroy de Vienne, Président d'E&I



A qui, à quoi se fier pour investir éthique ?



1983-2023 : chemin parcouru... et à parcourir

source : www.ethinvest.asso.fr

Une association pionnière, dans un paysage mouvant !

Pour évoquer la vie de l'association en 2023, commençons par quelques points marquants sur l'évolution de son environnement. Elle pèse sur les sociétés de gestion, et sur le comportement des entreprises et des épargnants.

1. En 2023 un environnement toujours aussi foisonnant, potentiellement « porteur » pour E&I

Du côté des régulateurs

2023 a vu se mettre progressivement en place une série de mesures destinées à mieux garantir la qualité des produits de placement dits « responsables ». Citons rapidement :

- Les initiatives européennes :
 - La SFDR est une réglementation obligeant les acteurs du marché financier et les conseillers financiers à communiquer des informations (dont la définition et la normalisation restent encore très perfectibles) sur la « durabilité » des produits financiers qu'ils proposent aux épargnants et aux investisseurs.
 - La CSRD est une réglementation qui, en précisant et normalisant les informations à fournir par les entreprises, « nourrit » entre autre la réflexion et l'action d'E&I dans le cadre du Comité NS50 (cf ci-après). Les évolutions régulant ce rapport, devenu obligatoire au fil du temps pour de plus en plus d'entreprises, vise en effet à renforcer la qualité et la comparabilité des « rapports de durabilité des entreprises susceptibles de faire partie de l'univers d'investissement d'un « investisseur responsable », Les informations fournies dans ce rapport sont, notamment, à la base des analyses extra financières faites par les sociétés de gestion.
 - Le projet de directive CSDDD (alias CS3D) ou Devoir de vigilance au plan européen dont l'ambition pourrait être de décliner au plan européen la loi française votée en 2017 (« loi Potier ») affiche comme objectif de favoriser un comportement responsable des entreprises tant vis-à-vis des hommes que de l'environnement tout au long de leur(s) chaîne(s) de valeur / sous-traitance. Une ambition retenant notre attention, que nous avons souvent relayée au travers des posts (sur la page LinkedIn Ethique et Investissement et @EthiqueInvest) ainsi que dans des articles sur le site www.ethinvest.asso.fr. Sur ce sujet E&I est resté en veille, conformément à sa vocation de lieu de réflexion voire d'interpellation ; en 2023, ce texte a connu plusieurs soubresauts, mais n'a pas été complètement finalisé tant les consensus sont difficiles à construire entre les 27 pays de l'UE.
- Les initiatives françaises
 - Les travaux de refondation du label ISR ont abouti en 2023 à la publication d'un nouveau cahier des charges du label, nettement plus exigeant en particulier sur le Climat. Dans cette perspective E&I a répondu à la consultation lancée par les pouvoirs publics en charge de cette question, réponse publiée sur le site du Comité en charge du label : <https://www.lelabelisr.fr/wp-content/uploads/Assoc-E-et-I-label-isr-reponse-a-la-consultation-sur-la-v3-du-cdc-au-020623-1.pdf>

Du côté du marché de l'Investissement Socialement Responsable (ISR)

- Le marché s'est amplement développé, d'après les chiffres publiés sur ce sujet par les observateurs les plus notoires (tel que Novethic, cf notre chaîne Youtube, entretien avec la co-fondatrice, Anne-Catherine Husson Traoré ; ou le FIR, partenaire d'E&I de longue date avec la 14^e édition, en 2023, de son enquête dédiée à la Semaine de la finance responsable)¹:
- Selon le sixième baromètre du FIR, réalisé par l'Ifop:
 - Seuls 16 % des épargnants français savent ce qu'est un investissement responsable. La notoriété reste faible, même si la tranche d'âge des 25-34 ans est celle qui connaît le mieux ces enjeux, avec 27 % de connaissance.

- Près de 70 % des Français estiment que leur conseiller bancaire ou financier est le mieux placé pour les informer.
- Cependant, seuls 15 % des épargnants déclarent s'être vu proposer un placement responsable lors d'un rendez-vous avec leur conseiller.
- Les exigences de clarté et de qualité exprimées par les épargnants demeurent fortes, quant à la contribution tangible de l'investissement au développement d'une économie durable sur les trois axes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Face à la montée des controverses sur le greenwashing et autre social washing, les exigences de transparence et de preuve sont de plus en plus prégnantes. D'où le choix du thème de notre colloque de novembre 2023.
- A noter en 2023 : une montée en puissance des exigences environnementales, largement reprises sur le terrain médiatique. En outre, signalons la publication par le Vatican en 2023 de l'exhortation apostolique *Laudate Deum*, comportant avec une insistance particulière sur la crise climatique, prolongeant ainsi le volet environnemental (le soin nécessaire à la Maison Commune) déjà au cœur de l'encyclique *Laudato Si* publiée en 2015.
- De plus, L'Académie des Sciences Pontificales a largement diffusé en 2023, *Mensuram Bonam*, un texte reprenant une série de mesures basées sur la foi, pour les investisseurs catholiques. Assistons nous ici à un début de segmentation du marché de l'ISR ? Nous verrons en 2024 dans quelle mesure les sociétés de gestion, s'empareront de ce texte, pour construire des produits de placement adaptés aux attentes d'une partie du marché.

Du côté des entreprises

- Rares sont les entreprises qui osent encore afficher clairement leur désintérêt des questions touchant à leurs responsabilités sociétale, environnementale et de gouvernance. La majorité d'entre elles prétendent s'en soucier, souvent plus par nécessité (répondre aux « demandes » de leurs parties prenantes – salariés, clients, fournisseurs, ...) que par conviction, ne serait-ce que celle, assez courante désormais, selon laquelle gérer ces dimensions concourt ce faisant à la performance financière...
- Globalement les résultats de l'enquête 2023 du FIR auprès des entreprises du CAC40 sont encourageants, à l'aune de ces trois points saillants : l'intégration de critères RSE dans la rémunération des dirigeants se généralise, par contre la gestion de la fiscalité est encore insuffisamment responsable, de même, en matière d'environnement, l'alignement des plans d'actions et des investissements sur les objectifs de l'accord de Paris, mériterait une attention plus soutenue.

C'est dans ce contexte que l'association a décliné en 2023 la troisième année de son plan à 3 ans décidé lors de l'Assemblée Générale de l'Association de fin 2020.

2. Un bref aperçu des activités proposées par l'Association à ses adhérents et sympathisants en 2023

- **Les activités de « réflexions et échanges »** de l'Association se sont traduites dans les « événements » suivants :
- **Pour les colloques/soirées-débat** : deux thématiques en 2023, dans le cadre de nos 40 ans
 - 1983 – 2023 – Vers une finance plus humaine, chemin parcouru et à parcourir (19 Avril)

- Pour éclairer le chemin parcouru ces 40 dernières années et celui qui reste à parcourir, afin que, tel que l'a projeté notre fondatrice Nicole Reille, la finance favorise le développement d'une économie plus humaine, Éthique et Investissement a réuni des compagnons de route, témoins et visionnaires : Etienne Perrot, prêtre, théologien, jésuite et économiste français ; Martial Cozette, fondateur en 1996 du CFIE (Centre français d'information sur les entreprises) ; Valérie Bardou, investie de longue date aux côtés d'E&I ; Mathilde Dupré de l'Institut Veblen, "think tank" pour les réformes économiques.
- Les débats ont fait apparaître que l'impulsion initiale donnée par notre fondatrice, a, après une lente montée en puissance, pris aujourd'hui une ampleur certaine. Il est donc plus que jamais nécessaire de conduire, en matière de discernement éthique, une réflexion multi-partite, tant sont nombreux les « sachants » qui tentent chacun d'imposer leur propre vision de l'éthique, l'ISR, la réglementation, le risque, le rendement, ... tout ceci avec un langage bien souvent trop technique, presque inaudible. Dans ce contexte, pour Éthique et Investissement, il s'agit d'inciter chacun au discernement et non de prétendre dicter la "bonne" décision à prendre, une fois pour toute et par tous...
- Investir éthique de nos jours : à quoi, à qui se fier ? (28 Novembre)
 - Le paysage pour une "finance verte et responsable" dans l'UE, notamment, regorge de sigles, de concepts, de bannières... changeants voire, brumeux. Objectif affiché pourtant : diriger les flux financiers en faveur des transitions nécessaires au « Green deal » promis aux électeurs européens. Dans le même temps, l'Église n'est pas en reste avec l'Encyclique *Laudato Si'* et son "complément" récent, *Laudate Deum* d'une part et d'autre part, avec *Mensuram Bonam* (prise de position d'acteurs catholiques de la finance, destinée à leurs homologues, émanant de l'Académie des Sciences Sociales Pontificales).
 - Pour tenter d'y voir clair dans ce foisonnement, E&I a réuni : Emery Jacquillat, président de CAMIF et du collectif des Entreprises à Mission ; Michèle Pappalardo, ancienne magistrate de la Cour des comptes, présidente du Comité du Label ISR français ; Mehdi Ferron, expert de la Taxonomie européenne auprès de la Caisse des Dépôts ; Stéphanie Luong senior « responsable Investment manager » dans le bureau parisien des PRI (Principes onusiens pour l'Investissement Responsable).
- **Pour les Ateliers Éthiques :**
 - En 2023, E&I a, sous l'impulsion de deux membres du CA qui animent ces nouveaux Ateliers ouverts aux adhérents, Christiane Vanvincq et Olivier Johanet, fait évoluer les modalités de fonctionnement des Ateliers Éthiques. D'une formule basée d'abord sur un échange « en présentiel » sur un sujet donné, nous sommes passés à une formule dominée par des échanges écrits. Cette méthode en effet, largement utilisée dans de nombreux milieux de recherche et réflexion, permet de conjuguer précision et efficacité, puisque l'échange d'écrits, à charge et à décharge sur le sujet proposé, aide à mieux stabiliser la pensée avant de la partager. Elle favorise l'écoute de l'autre et donc le débat, voire, l'évolution des opinions premières, étant entendu que la position définitive appartient jusqu'au bout à chaque investisseur. Avec, *in fine*, la publication d'un texte disponible sur le site www.ethinvest.asso.fr (rubrique : Ateliers Éthiques)
 - E&I envisagerait de « traiter » un ou deux sujets par an ; à date les sujets méritant une réflexion approfondie seraient : les énergies fossiles, les transports, le luxe, la publicité, les armes, les produits addictifs tels l'alcool, le tabac et les jeux, E&I souhaite donner aussi plus de place dans la réflexion à la notion d'utilité sociale/ sociétale des produits et services rendue par la ou les entreprises – versus leur inutilité voire, leur nocivité. Le premier groupe de réflexions en 2023 a porté sur les énergies fossiles.
- **Pour le groupe congrégation :**

- Après un rythme de 3 réunions par an depuis 2016, ce groupe « entre pairs » a décidé de se réunir une fois par an en présentiel en 2023, afin de libérer du temps et ainsi faciliter la participation des économes de congrégation aux autres propositions de l'Association : Colloques, Assemblée générale...
- La réunion annuelle de 2023 a eu lieu le 4 octobre sur le thème : « Investir sans oublier le cri de la terre et la clameur des pauvres ». Après un premier échange sur les préoccupations des économes en matière d'investissement (cahier des charges, court terme / long terme, être conseillé mais rester libre, affronter les relations avec les banques et la complexité des produits et des réglementations), les échanges ont porté sur le désinvestissement, la sobriété heureuse, le patrimoine immobilier, l'investissement solidaire.
- **Les activités de formation** en direction des congrégations se sont traduites en 2023:
 - Par une formation déclinée tout au long de l'année (d'avril à novembre 2023) en 15 séances d'une heure avec pour fil directeur : « Avons-nous les réserves suffisantes pour assurer durablement la vie des Sœurs, Frères et la mission de la Congrégation ? » - un accompagnement sur la question des prévisions à long terme, conçu et dispensé par Pierre Arquie, administrateur d'E&I, ancien Econome d'une congrégation débouchant sur une politique d'investissements idoine (PLT).
 - Par une formation de deux jours (28 & 29 novembre 2023), assurée par Pierre Arquie entouré de partenaires engagés d'E&I sur les fondamentaux en matière de placements financiers (FPF) : Analyser les besoins et définir sa propre politique éthique. Déterminer l'allocation d'actifs et son suivi - Choisir ses intermédiaires financiers et assurer le suivi.
- **Le contact avec la réalité** a été maintenu et développé en 2023 :
 - Grâce à la participation active de l'Association au comité de sélection des entreprises « investissables » dans le fonds Nouvelle Stratégie 50 géré par Meeschaert AM (10 réunions en 2023), E&I est ici représentée par son Président, par Pierre Chardigny (administrateur), et Michèle Royer (chargée de mission).
 - Via la participation à un groupe de travail monté par la Fondation Raoul Follereau pour élaborer sa propre charte d'investissement qui aligne ses choix d'investissement financier avec la doctrine sociale de l'Eglise et les missions de la Fondation.
 - De plus, **en matière d'engagement**,
 - En France l'Association a pris position publiquement en Juin 2023 en vue du nouveau cahier des charges du label ISR adopté par « Bercy » ; et en décembre 2023, à l'occasion des 20 ans de l'AMF sur ses missions, versus les lacunes actuellement patentes encore en matière de régulation efficace et impartiale.
 - Sur un plan plus international, E&I a répondu favorablement à la proposition de son partenaire canadien, RRSE de co-signer (avec, au total, une cinquantaine d'investisseurs essentiellement institutionnels représentant quelque 5 trillions de dollars d'actifs sous gestion) une « Déclaration d'investisseurs pour une meilleure protection des droits humains en Iran de la part des entreprises technologiques ».
- **Les entretiens engagés d'Ethique et Investissement :**
 - Poursuivant sa série d'interview de personnalités, Pierre-Henri Leroy (administrateur) a conduit en 2023 un entretien avec Anne-Catherine Husson Traoré DG et co-fondatrice de Novethic. Elle livre sa lecture, à date, de la situation dans laquelle se trouve actuellement l'Investissement Socialement Responsable (ISR), un concept lié à l'histoire de notre association qui doit aujourd'hui canaliser son développement, sans y perdre son âme ! Dans cette vidéo E&I, destinée à notre chaîne Youtube, elle illustre notamment la notion de "double matérialité" (centrée dans cet entretien sur le climat,

mais le débat est éminemment plus large), enjeu d'une controverse opposant médiatiquement deux visions bien différentes du sujet, de part et d'autre de l'Atlantique...

- **Des pistes lancées à l'occasion de l'anniversaire de 40 ans de l'Association**

- o Le projet d'un film, une opération souvent de longue haleine, est toujours en gestation ; en effet, la réalisatrice Claire Jeanteur, courant 2023 s'est rapprochée de l'association et a participé à bon nombre de nos activités pour « s'imprégner » du sujet. Elle a, d'une part, répondu à un appel d'offres du CFRT (Le Jour du Seigneur) et d'autre part, s'est lancée dans la recherche de financements pour son projet de documentaire, inspirée par notre « raison d'être ». A suivre !
- o Le projet de BD n'a pas encore trouvé preneur ; peut-être une autre piste que celle des éditions Bayard serait à creuser ?
- o L'idée d'une thèse « nourrie » des archives d'Ethique et Investissement est sur « des rails » prometteurs : Professeur d'Université habilité à diriger des recherches (Master/thèse), Emmanuel Picavet manifeste de l'intérêt pour les archives d'E&I scannées ; un premier rendez-vous a eu lieu le 25/01/2024.
- o Pour mémoire : lors du premier semestre 2023, la congrégation religieuse à laquelle appartenait Nicole Reille a confié à E&I une pile de précieuses archives que Viviane Kao (Alternante) et Michèle Royer (chargée de mission) ont soigneusement scannée. Beaucoup de textes, peu d'images mais leur recueil a une haute valeur testimoniale. Merci à la congrégation Notre Dame Chanoinesses de Saint-Augustin pour ce prêt et le soin apporté à la conservation de ces archives !

3 – La communication

Un point de repère : **le site Internet de l'association** a fait en 2023 l'objet d'une moyenne d'environ 800 visites uniques par mois, un score en légère progression par rapport à l'année dernière.

Dans cette dynamique, l'association a également alimenté régulièrement en contenus **les réseaux sociaux** via ses comptes **Twitter, LinkedIn et You Tube** ; l'association utilise en outre ces canaux de communication périodique :

D'abord, ses « **Lettres** » rendant compte, deux fois par an, des événements et des activités qui reflètent, d'une édition à l'autre, la vitalité d'Ethique et Investissement. Sa présentation a évolué en 2023 : livrée sous deux formats dont le format .pdf, elle est maintenant « truffée » de liens hypertextes permettant d'en « savoir plus »... *ad libitum* ! La Lettre N°58 a été diffusée en juillet 2023, après la Lettre N°57 diffusée en janvier 2023.

Ethique et Investissement édite également sa « **Communication économique et financière** ». Cette publication réservée à nos adhérents, rend compte en les justifiant des décisions prises au comité d'éthique du fonds Nouvelles Stratégie 50 chargé de déterminer la liste des entreprises « investissables ». Analysée par secteurs économiques, la liste des entreprises retenues/exclues a été reprise dans cinq parutions en 2023 : Pharma, Biotech et sciences du vivant ; Transports ; Mines Matériaux et sous-produits forestiers ; Services financiers ; Energies ; Alimentation et Boissons

A noter également : **une interview d'une heure** de Geoffroy de Vienne sur Fréquence Protestante le 6 octobre 2023, intitulée « Ethique et Finance, un couple difficile » ; la revue de presse

consacrée à l'association, recensée dans la Lettre d'E&I pour le premier semestre 2023 liste au moins 8 articles la mentionnant sur cette période, dans des médias papier ou en ligne².

Ajoutons ces participations, qui ont pu concourir aussi au rayonnement d'E&I :

- participation à la 1ère Journée Finance et Bien Commun organisée par l'Institut St Irénée de Lyon, le 19/10/2023 (animation d'une table ronde)³
- présence aux événements de la SIDI pour ses 40 ans le 10/11/2023 (Michèle Royer en visio ; Geoffroy de Vienne sur place)
- parution en novembre 2023 d'un livre aux éditions de l'Atelier coordonné par notre chargée de mission (avant son entrée en fonction chez E&I), qui mentionne l'association à l'occasion de la biographie de la co-auteurice en question⁴ ...

4 – Les adhérents, la gouvernance et les moyens de l'association

Les adhérents

Type d'adhérent	2019	2020	2021	2022	2023
Association	10	7	10	8	7
Congrégation	47	45	51	52	53
Congrégation masculine	5	5	7	7	6
Entreprise et Sté de Gestion	7	10	12	10	13
Personne privée	22	22	18	21	22
Total général	91	89	98	98	101

Le nombre et la répartition des cotisants par catégorie est assez stable, malgré un certain *turn over* surtout chez les entreprises et les personnes privées.

Au plan opérationnel, des travaux initiés en 2022 se sont poursuivis en 2023 en vue de mieux normaliser les informations présentes dans notre base de contacts ainsi que le *process* de mise à jour. Ces travaux de normalisation incluent une série d'opération de « nettoyage » de notre annuaire (doublons, adresses invalides...)

Les partenaires

Au-delà du soutien de ses adhérents et du précieux concours de ses bénévoles, l'Association est entourée d'un certain nombre de partenaires. Leurs contributions à ses travaux prennent différentes formes, soutien financier, mise à disposition de moyens, fourniture de contacts pour nos événements, fournitures d'informations, diffusion dans leurs propres canaux de nos propositions d'activités.... Leur apport est déterminant, qu'ils en soient ici chaudement remerciés.

² http://www.ethinvest.asso.fr/80_p_52967/lettre-de-l-association.html

³ <https://youtu.be/WI6DFc1IUMc?feature=shared>

⁴ <https://editionsatelier.com/boutique/accueil/395-dialoguer-avec-la-terre-9782708254275.html>

Nos principaux partenaires, à date :

- **RRSE**, *Regroupement pour la Responsabilité Sociale des Entreprise, une Association Canadienne dont l'origine et la culture sont très proche de notre Association*
- **CERAS**, *Centre de Recherche et d'Action Sociale*
- **Meeschaert AM**, *société de gestion*
- **Promepar AM**, *une société de gestion*
- **FIR** *Forum pour l'Investissement Responsable*
- **Phitrust**, *société de gestion*
- **CORREF**, *Conférence des Religieux et Religieuses de France*
- **Le CFIE**, *Centre Français d'Information sur les entreprises (Martial Cozette)*
- **Alain Jalu**, *mise en forme des interviews en vidéo diffusées sur notre chaîne Youtube*

La Gouvernance

Les mouvements au sein du Conseil d'Administration : suite à l'AG relative à l'exercice 2022 le CA a sensiblement évolué. Il a enregistré :

- Le renouvellement des mandats de Pierre Chardigny et de Geoffroy de Vienne
- L'arrivée d'une « laïque » Aurélie Baudhuin – Directrice des Investissements de Malakoff Humanis
- Et celle d'une religieuse, Evelyne Royer -Économe générale de la congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration; ancienne pdte du Comité éthique pour la gestion du fonds Equi-CongrEthis

À la suite de ces mouvements le CA compte 13 membres dont 5 « religieux ». Le ratio statutaire (soit, minimum un tiers du CA composé de « religieux » ou de leur représentant) est donc toujours respecté.

En 2023, le CA s'est réuni 6 fois.

Geoffroy de Vienne a annoncé lors de l'AG du 19 avril 2023, sa volonté de céder sa place de Président de l'Association, place qu'il occupe depuis bientôt 10 ans. Il reviendra au CA de faire avancer avec lui ce dossier.

Les Moyens

Il n'y a pas eu en 2023 d'évolution notable dans les moyens dont dispose l'Association pour remplir sa mission.

A noter toutefois que Viviane Kao, étudiante en master 2 Intelligence Economique et Stratégique à l'ILERI (Institut Libre des Relations Internationales et des Sciences Politiques), que nous avons accueilli dans le cadre d'un contrat d'alternance en Novembre 2022, nous a quitté en Septembre 2023 : qu'elle soit ici remerciée pour l'excellente qualité de sa collaboration à nos travaux.

5 - Bilan et perspectives

L'année 2023, quel bilan ?

Cette question doit d'abord être analysée à la lumière des « engagements » pris fin 2020 dans le cadre du plan à 3 ans.

Le tableau ci-dessous reprend les décisions prises dans le cadre du plan à 3 ans lors de l'AG du 16 octobre 2020, et indique pour chacune d'elle au terme de ces 3 ans, un « degré d'avancement ».

N°	Thèmes	Action	2021	2022	2023
			Réalisé	Réalisé	Réalisé
1	Réflexions et Echanges	Colloques d'Avril et d'octobre			
2	Réflexions et Echanges	Atelier Ethique , Groupe Congrégation			
3	Réflexions et Echanges	Publication de deux dossiers techniques: arborescence des placements et financement de la transition énergétique			
4	Communication	Comm Eco Fi et Lettres, Mise à jour du site Internet			
5	Communication	Revoir notre site internet			
6	Communication	Publier régulièrement des communiqués de presse et s'assurer qu'ils sont			
7	Communication	Mise en place d'un observatoire chrétien sur l'Ethique des Affaires			
	Communication	Les entretiens engagés et engageant de E&I			
	Contact avec la réalité	Comité NS 50			
	Contact avec la réalité	Action d'engagement			
8	Formation	sessions "classiques"			
9	Formation	Montage d'une session tout public			
10	Développement de notre réseau	Mise au point d'un plan de communication			
11	Développement de notre réseau	Elaboration d'une plaquette de présentation de l'Association			
12	Développement de notre réseau	Construction d'un fichier qualifié des journalistes spécialisés			
13	Développement de notre réseau	Mise en avant des personnalités de l'association comme ambassadeur			
14	Développement de notre réseau	Animer notre compte TWITTER			
15	Développement de notre réseau	Mettre en place un compte LinkedIn			
16	Développement de notre réseau	Tenir à jour et enrichir la qualification des personnes présentes dans la base			
17	Développement de notre réseau	Animer le réseaux par des actions de communication individualisées			
18	Les moyens: partenariats,	Consolidation de la relation avec le partenaire actuel			
19	Les moyens: partenariats,	Recrutement de nouveaux membres du CA			
20	Les moyens: partenariats,	Mise au point puis déploiement d'une opération d'appel aux dons			
21	Les moyens: partenariats,	mise au point puis déploiement d'une opération de recherche de bénévoles			
22	Les moyens: partenariats,	Mise en place d'un comité Stratégique			
23	Les moyens: partenariats,	Partenariats: Recherche active de nouveaux partenaires stables			
	action globalement conduite				
	action en cours				
	action non conduite				
	action non prévu cette année la				

Quelques perspectives

Tout d'abord, nombre de chantiers prévus dans le plan à 3 ans, sont encore ouverts, il reste à les prioriser en vue de les poursuivre.

Citons en premier lieu les actions relatives au développement et au rayonnement de l'Association, ces deux aspects étant largement liés. Tout d'abord il s'agit de développer le nombre d'adhérent pour donner à l'Association les moyens d'agir : mise au point d'une stratégie de développement, du plan de communication et des outils afférents. Nous pensons en 2024 conduire des actions en direction des diocèses, avec notamment l'aide de Murielle Wétié, bénévole.

Ensuite il conviendrait de mieux assurer le rayonnement de l'Association, la « matière » existe, elle est abondante et hélas peu connue. L'Association se doit d'être plus présente auprès des décideurs publics et des instances de régulation, des églises chrétiennes de sensibilités variées, des entreprises de secteurs divers et de tout épargnant soucieux d'exercer le mieux possible son rôle d'acteur responsable de la vie en société, à travers ses choix de placements, notamment.

Si la matière traitée par E&I est déjà abondante dans ce registre, elle peut encore gagnée en « richesse » en donnant plus de place aux dimensions anthropologique et philosophique des sujets travaillés et partagés dans ce cadre associatif aujourd'hui moins clairsemé qu'il y a 40 ans. Raison de plus pour envisager qu'E&I accroisse et diversifie ses activités « historiques », en synergie avec d'autres bien sûr mais aussi en donnant vie à deux projets déjà sur la table : le montage d'une formation tout public sous l'égide de Pierre Arquié, confié à un groupe de travail *ad hoc* ; et de

nouvelles réflexions pour d'éventuelles résolutions de problématiques, « sur mesure », en matière d'investissement immobilier, avec Evelyne Methia⁵, bénévole, notamment.

Enfin la question de l'engagement, mériterait d'être approfondie pour en définir les axes à prioriser, la portée et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, car les liens entre réflexion et action peuvent et doivent être féconds.

D'une façon plus globale :

En 2023, le contexte dans lequel évolue E&I depuis 40 ans a sensiblement bougé :

- La production de plus (quantitativement et souvent, qualitativement) d'informations fournies par les entreprises, dans une dynamique de transparence, avec une dimension européenne de l'ISR.
- Des entreprises de moins en moins incrédules concernant la « matérialité » de leurs responsabilités sociétales et environnementales,
- Des investisseurs plus motivés et plus exigeants, à cette aune.

Autant de facteurs qui devraient dans les années à venir conduire :

- E&I à préciser voire à faire évoluer ses « exigences » éthiques lors de l'analyse extra-financière des entreprises, pour continuer à « tirer vers le haut » les plus volontaristes d'entre elles ;
- les sociétés de gestion à élever le niveau de qualité des produits ISR mis sur le marché et à déployer les moyens commerciaux propres à satisfaire un panel de clients diversifié, maintenant ouvertement « demandeur »...

6 - En guise de Conclusion

S'agissant de la raison d'être et de l'ambition de l'Association, le foisonnement réglementaire et commercial qui anime la matière traitée ne fait que renforcer la nécessaire présence d'un « lieu chrétien ouvert » de réflexion, de débats, de formation et d'interpellations sur ces sujets.

Les questions qui sont au cœur de la raison d'être de l'Association ne trouvent pas de réponses toutes faites dans les textes d'Église, elles doivent être débattues tant pour permettre à chacun de procéder à un discernement éclairé que pour permettre l'émergence d'une éthique collective des placements financiers. Aujourd'hui encore, « évangéliser notre rapport à l'argent » et oser interpellier encore et encore « Pharaon »⁶ sont plus que jamais d'actualité. Là est le pouvoir et la responsabilité de tout épargnant/investisseur, sauf à se « laver les mains » du sort de la Maison Commune et de la clameur des pauvres...

L'Association est, depuis ses origines, très attachée au fait que ces débats se déroulent dans un cadre ouvert, réunissant des sensibilités différentes, enracinée toutefois dans la pensée sociale

⁵ Par ex: <https://www.croix-rouge.fr/espace-presse/assez-fou-s-la-serie-de-podcasts-episode-2-bnp-paribas>

⁶ *Croquer la vie à pleine dents*, Nicole Reille, 2010

chrétienne et s'appuyant sur les réalités économiques du moment. Cet esprit et ce pragmatisme incarnés par nos fondatrices, a encore aujourd'hui beaucoup à faire pour être compris et faire école.

À l'image de ce qui se vit parfois dans le monde protestant, il paraît souhaitable de substituer, progressivement, à de multiples débats internes à telle ou telle communauté, des débats plus collectifs. Une mutualisation ordonnée des échanges est plus enrichissante pour tous.

Ces débats devant conduire à l'émergence de positions, de préférence collectives, à tenir vis-à-vis des acteurs de la finance, voilà de quoi donner à chaque investisseur l'opportunité de passer de l'état de spectateur de la vie économique, indifférent ou désabusé, à l'état d'acteur engagé dans la défense de la vie humaine et de l'environnement.

Merci d'être de ces acteurs, à nos côtés ; et merci pour votre attention

Geoffroy de Vienne, Président